

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

21^{ème} année - N° 3790 - Lundi 04 Janvier 2021 - Prix : 200 Fc

CORONAVIRUS :

Mohéli isolée du reste du pays

« Nous avons décidé d'isoler Mohéli du reste du pays pour au moins une semaine à compter de ce 1er janvier », a-t-on appris le même jour de source gouvernementale. Le coronavirus qui connaît une recrudescence dans la plus petite île de l'Union des Comores a fait cinq victimes depuis dimanche 27 décembre.

LIRE SUITE PAGE 3



Hôpital de Mohéli photo d'archive



COMMUNIQUE

La BIC-COMORES informe son aimable clientèle qu'à compter du **Lundi 4 janvier 2021**, les horaires d'ouverture des guichets à sa clientèle sont fixés ainsi :

- du **Lundi au Jeudi** : 7 H 45 à 14 H 45
- **Vendredi** : 7 H 45 à 11 H 30

BANQUE POUR L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE-COMORES S.A. AU CAPITAL DE 300 000 000 F COMORIENS LB N° 176 B 81
MORONI - SIEGE SOCIAL : PLACE DE FRANCE MORONI -B.P. 175 ou 1009 MORONI – COMORES - SWIFT : BICCKMKM
Tel. (269) 773.02.43 – Fax (269) 773.12.29 – Email : bic@biccomores.net

ASSEMBLÉE NATIONALE :

33 textes adoptés en 90 jours par les députés

Les travaux parlementaires de la session ordinaire d'octobre 2020 ont pris fin mercredi 30 décembre dernier. Au cours de son discours de fermeture, le président de l'Assemblée nationale Moustadroine Abdou a annoncé de son perchoir que 33 textes ont été adoptés au cours de la dernière session de l'année, appelée session budgétaire.

La session d'octobre a pris fin le 30 décembre dernier. Le président de l'Assemblée nationale a annoncé que 33 textes ont été adoptés au cours de cette session connue sous le nom de session budgétaire. Six de ces textes ont été déposés depuis la précédente session d'avril. Le président de l'Assemblée Moustadroine Abdou a tenu à souligner le travail volumineux effectué en trois mois par les parlementaires. « Je ne peux que féliciter les présidents des commissions parlementaires, et au-delà, membres des commissions et l'ensemble du personnel administratif d'appui, pour le travail accompli en un temps assez limité », déclarait-il depuis son perchoir.

D'après lui, ces nouvelles lois qui viennent d'être adoptées tradui-



sent le souci du gouvernement, et de la représentation nationale, de répondre aux attentes légitimes de la population. Parmi les lois adoptées, figure la loi des finances 2021 qui va, selon le président de l'Assemblée permettre au pays de surmonter les conséquences négatives de la crise sanitaire de la Covid-19 sur l'économie du pays et sur les conditions de vie de la population.

Le président de l'Assemblée a également annoncé que l'année 2021 va commencer avec la mise en œuvre de plusieurs programmes de construction et de réhabilitation de

routes, de ports, de digues, de logements sociaux dont les financements sont en grande partie disponibles grâce aux accords déjà négociés avec les partenaires au développement. « Aujourd'hui, le pays a entrepris plusieurs chantiers et cela ne plait pas à tout le monde. C'est ce qui explique l'épisode de trouble à l'ordre public vécu ces dernières semaines, avec les actes de vandalisme, de nature criminelle auxquels nous avons assisté », devait-il regretter.

Ibnou M. Abdou

Appel d'urgence des jeunes de Djoiezi

Face au coronavirus et aux mesures de confinement imposées, les jeunes de Djoiezi se sont réunis en date du 03/01/2021 à MKADARENI à partir de 10h, pour discuter de la conduite à tenir par rapport à cette situation. Il en ressort de cette réunion le constat selon lequel la population de Djoiezi est confinée sans aucune mesure d'accompagnement.

Cela étant, les jeunes de Djoiezi se sont constitués en commission de contrôle pour le respect des mesures barrière afin de réduire l'intervention stressante des militaires qui ne favorise pas la gestion de cette crise. Les propositions faites pour alléger ces mesures et permettre à ladite population de mieux vivre sont :

1) d'étendre les barrières vers Djando sur les limites de Siri-ziroudani environ ;

2) de placer de préférence dans les barrières vers Djando, des gendarmes natifs de Djoiezi qui sauront identifier les propriétaires de champs originaires de Djoiezi ;

3) de permettre aux pêcheurs de pouvoir revenir de leur pêche même pendant les heures de couvre-feu ;

4) de donner autorisation à la commission de contrôle de pouvoir se déplacer en véhicule vers Fomboni afin de se pourvoir en médicaments, recharge électricité, denrée alimentaire, pétrole et autres provisions de première nécessité;

5) de remettre l'heure du couvre-feu à 20h00 au moins ;

Les jeunes de Djoiezi constatent que la gestion de cette crise manque d'accompagnement. Ils sollicitent l'aide des autorités notamment en cache-nez, désinfection de nos foyers, gèle hydro-alcoolique, gants, eau et nourriture (riz, sardine, lait, sucre).

UNION DES COMORES

Unité - Solidarité - Développement

Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire

Programme Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4)

Financement : Association Internationale de Développement (IDA)

Financement : Don IDA No D 3820 -KM

2020-005/Log/e-GP-Com

DEMANDE D'OFFRES (DO)

Intitulé du Marché : Acquisition d'une Plateforme logicielle de Gestion Administrative des appels d'offres en ligne et Maintenance en Union des Comores

Pays : UNION DES COMORES

Don IDA No D 3820-KM

Demande d'Offres No : 2020-005/Log/e-GP-Com

Émis le : Le 10 décembre 2020

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a obtenu en 2018 un Don Additionnel de USD 10 Millions (D3820-KM) de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer la Quatrième Phase du Programme Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Don pour effectuer les paiements au titre des contrats suivants : Acquisition d'un Plateforme logicielle de Gestion Administrative des appels d'offres en ligne et Maintenance en Union des Comores.

Cette activité vise à appuyer l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ainsi que la Direction Nationale des Marchés Publics dans leurs activités respectives mais également l'opérationnalisation de l'ANADEN en accélérant la modernisation de l'administration publique.

2. Le Ministère des Finances et du Budget chargé du Secteur Bancaire/Programme Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4), invite par la présente Demande d'Offres les prestataires intéressés à présenter leurs Propositions sous pli fermé, pour la réalisation des prestations relatives à l'Acquisition de la solution logicielle du Système de gestion des appels d'offres publics en ligne en Union des Comores.

3. La procédure de passation des marchés sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à une Demande d'Offres (DA) ouvert telle que définie dans le dans le « Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs IPF » de la Banque mondiale publié en juillet 2017, révisé en novembre 2017 et Août 2018 (« Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires éligibles.

4. Les Soumissionnaires éligibles intéressés peuvent obtenir la Demande des Offres (DO) ou des informations complémentaires et inspecter la Demande d'offres au bureau du Projet Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4) : BP : 69 88-Moroni Rue Auberge- Place Cour Suprême -Coulée, Logement N°ZE 27, Tél (269) 773 99 00, - Moroni-COMORES, adresse mail : coordircip42020@gmail.com

5. La Demande d'offres en française peut être obtenu gratuitement par tout Soumissionnaire éligible en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous.

Le Dossier de Demande d'offres sera adressé par : coordircip42020@gmail.com.

6. Les offres doivent être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard **le mercredi 20 janvier 2020 à 10 heures 00 min, heure locale**-Union des Comores.

7. Les offres doivent être valides durant une période de quatre vingt dix (90) jours suivant la date limite de dépôt des offres.

8. Les offres seront ouvertes Conformément au processus prévu dans la Demande d'Offres en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent être présents et le mercredi 20 janvier 2020 à 10 heures 30 minutes, Heure Locale en Union des Comores dans le bureau du Projet Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4) : BP : 69 88-Moroni Rue Auberge- Palce Cour Constitutionnelle -Coulée, Logement N°ZE 27, Tél (269) 773 99 00, - Moroni-COMORES, adresse mail : coordircip42020@gmail.com

Lancé le 11 décembre 2020

CORONAVIRUS :

Mohéli isolée du reste du pays

Tous les regards sont rivés vers Mohéli, la plus petite île de l'archipel, frappée de plein fouet par l'épidémie de coronavirus. Le weekend dernier, un avion de la compagnie Int'Air Iles a chargé des médicaments à destination de Fomboni. Une bouffée d'oxygène pour cette partie du territoire qui est généralement le parent pauvre des préoccupations des gou-

vernements successifs.

De dimanche 27 décembre au jeudi 31, la Covid-19 a emporté dans sa course folle 5 personnes selon des acteurs impliqués sur place. Un chiffre confirmé dans le dernier bulletin d'information officiel publié le 2 janvier par le ministère de la santé, lequel révèle 41 nouveaux cas recensés, dont 27 à Mohéli, 11 à Ndzuwani et 2 à

Ngazidja. Ce qui fait 864 cas cumulés au niveau national, dont 223 à Mohéli.

Dans cette île de Djoumbé Fatima, d'autres mesures internes sont prises par les autorités locales. Djoiezi, deuxième ville de l'île après Fomboni, est mise en quarantaine. C'est dans cette localité qu'est identifié le patient zéro de cette recrudescence, une femme

dont le mari venait d'un voyage d'Afrique du Sud. D'ailleurs les cinq victimes y sont toutes issues. La région de Djando serait aussi confinée selon les informations de nos confrères de Fcbk FM.

Les équipements médicaux envoyés le weekend sont loin d'être suffisants selon de sources concordantes. La capacité d'accueil dans l'hôpital de Fomboni, réservé pour

accueillir les personnes contaminées, n'est que de 30 places. La prise en charge fait interroger l'opinion, surtout quand on sait que la plupart des victimes ont succombé au virus dans leurs lits d'hôpital. Le personnel médical et paramédical est débordé, et pourrait avoir besoin d'être renforcé pour faire face à cette situation.

Andjouza Abouheir

VŒUX DU NOUVEL AN DU CHEF DE L'ÉTAT :

" La Covid-19 a mis à rude épreuve notre économie "

Pour exprimer ses vœux à la Nation, le président de la République Azali Assoumani a fait un récapitulatif de la situation économique du pays. Sans doute, la Covid-19 a mis à rude épreuve l'économie du pays.

Lors de son traditionnel discours de vœux de nouvel an, le chef de l'Etat, Azali Assoumani, a expliqué que 2020 était l'année de risque et des investissements. Alors que le pays avait pris un grand élan sur de belles perspectives en passant par la conférence de Paris qui devrait concrétiser une mobilisation de 4,3 milliards de dollars, l'arrivée de la Covid-19 a basculé les prévisions et a donné un coup dur à l'économie Comorienne. « L'année 2020 a été aussi, celle de la plus grave crise sanitaire qui ait frappée le monde à ce jour. Comme partout dans le monde, la Covid-19 a mis à rude épreuve notre économie et impacté négativement sur la croissance. Ainsi, des pays qui s'étaient engagés lors de conférence de Paris ont connu un recul de leur propre économie. Nous avons dû alors nous adapter, pour palier à la baisse

de l'activité, la baisse des importations et des exportations et le recul des investissements directs étrangers », souligne-t-il.

Pour faire bouger les lignes, le gouvernement comorien a pris des mesures économiques et financières pour accompagner les opérateurs économiques et les entreprises publiques ainsi que des mesures énergiques, de précaution et prévention pour éviter la propagation du virus dans notre pays. « Nous avons pu rouvrir nos frontières, lever progressivement les mesures et les restrictions des rassemblements liés aux prières collectives, aux festivités et aux mariages et rouvrir nos madrassats, nos écoles, nos collèges, nos lycées, notre université et nos centres et aires sportifs », montre-t-il.

Pour les perspectives pour les trois prochaines années, le Haut Conseil de Suivi, va mettre l'accent sur la mobilisation des fonds destinés au financement de ces projets dont six projets phares sont évalués à plus de 1,7 milliards d'Euros et concernent les secteurs du tourisme, de l'énergie, des infrastructures des transports maritime et aérien, de



Le président Azali présente ses vœux pour 2021.

l'administration et de la construction du Centre Hospitalier et Universitaire El-Maarouf. Quatre autres projets dont la signature des conventions de financement est prévue pour ce mois de janvier 2021, ont été sélectionnés dans les secteurs de la pêche, de la transformation des produits halieutiques, de l'accompagnement des jeunes et des femmes à l'insertion dans le secteur agricole en milieu rural, de l'agriculture durable, de la conservation

et la valorisation touristique du patrimoine naturel et architectural.

Sur la Covid-19 qui sévit ces derniers jours sur l'île de Mohéli, le président de la République s'est déplacé dans l'île avec le gouvernement pour dynamiser les autorités insulaires et les équipes sanitaires sur place, en vue d'une riposte rapide, afin de circonscrire une recrudescence de cette épidémie.

En ce qui concerne la gestion budgétaire, la mobilisation des res-

sources intérieures s'est affaiblie, en raison du ralentissement de plusieurs activités économiques et suite aux mesures d'allègements fiscaux prises par le gouvernement en faveur des opérateurs économiques. « Toutefois, comme je vous l'ai dit, les programmes d'investissements stratégiques du gouvernement ont continué en 2020 en dépit de cette pandémie. En 2021, nous continuerons nos efforts, d'une part pour maintenir la régularité des salaires des agents de l'Etat et, d'autre part, pour poursuivre, sur fonds propres, la mise en œuvre de certains de nos projets de développement », précise-t-il. Sur la crise énergétique, le chef de l'Etat annonce que des mesures rigoureuses seront prises incessamment en vue de soutenir les efforts déployés pour la production d'énergie et la fourniture régulière d'électricité à la population en y mettant les moyens nécessaires, à l'exemple du lancement récent, des centrales solaires de Pomoni et de Fombouni, et bientôt, à Mwali, pour apporter des solutions pérennes, dans les délais les plus brefs.

Andjouza Abouheir

NÉCROLOGIE

Disparition de Mohamed Hassanaly, une des figures emblématiques de la politique comorienne

Une des grandes figures de la politique nationale et un des leaders emblématique de l'île de Mohéli Mohamed Hassanaly a tiré sa révérence le samedi 2 janvier 2021 à l'âge de 79 ans dans son île natale. Il était père de 6 enfants et de plusieurs petits-enfants. Avec cette disparition se pose avec acuité la perte de la mémoire collective de notre pays. Il est le dernier d'une lignée de disparition de leaders politiques au cours de ces douze derniers mois.

06/06/1971, le pays étant alors sous administration française.

Lors des élections du 03/12/1972, l'alliance avortée entre le parti Vert local et le Rassemblement

Démocratique du Peuple Comorien (RDPC section de Mohéli) dont il est Président, a motivé ses partisans à présenter sa propre liste et gagné les 3 sièges de l'île à la chambre des députés des

Comores.

Le défunt Prince Saïd Ibrahim le nommera Ministre de la Production et du Développement Rural. Ensuite, en 1975, il est nommé en qualité de Ministre de la Jeunesse et des Sports puis Ministre de l'économie. Il devient ensuite Vice-président de l'Etat comorien de 1976 à 1978 sous le régime du défunt Président Ali Soilihi Mtsachiwa.

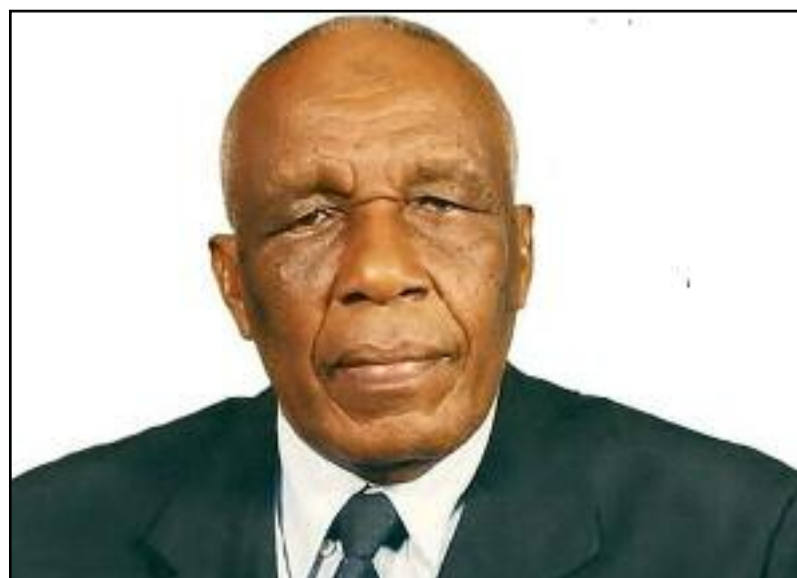
En 1990 il fonde le FPC (Front Populaire Comorien), un parti socio-démocrate qu'il dirige en partenariat avec les autres formations de l'opposition qui militent pour les libertés démocratiques. Pour lui sa plus grande fierté était d'avoir joué et réussi le rôle de médiateur qu'il s'est lui-même donné avec le soutien de ses amis politiques et de la population de Mohéli.

En effet, il avait pu réunir en un temps record autour de la table de négociations les protagonistes de la crise séparatiste entre 1997 et 2001. Et qui allait à aboutir aux fameux accords de

Fomboni ayant donné naissance au Nouvel ensemble comorien. Cela lui a valu le 06 Juillet 2005 d'être élevé par Président Azali au rang de Grand Chancelier de l'ordre du Croissant Vert, la plus haute distinction du pays.

Encore une fois avec la disparition d'une personnalité emblématique du pays comme Mohamed Hassanaly, se pose une fois de plus l'héritage que lui et ses compagnons laissent au pays. Nos historiens se sont enfermés dans un silence assourdissant croyant, à tort, que l'histoire du pays devra être écrite par les institutions internationales. Le devoir de mémoire ne devra pas être un concept creux dans les îles de la lune, nous rappelant ce proverbe africain « Tant que les lions n'auront pas leurs propres historiens, les histoires de chasse ne peuvent que chanter la gloire du chasseur ».

Mmagaza





Moroni, Le 15 décembre 2020

Communiqué de presse conjoint

L'Union des Comores et l'Union Européenne lancent un Programme de près de 3 milliards de francs comoriens pour soutenir la compétitivité des produits d'exportation de l'Union des Comores.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Economique (APE) ratifié le 7 février 2019 par l'Union des Comores, le 14 décembre dernier, à Moroni, l'Union des Comores a contresigné la convention de financement du programme d'Appui à la Production, à l'Industrialisation et au Libre Echange aux Comores - APILE signé par l'Union Européenne le 25 novembre 2020 .

" Ce programme qui va contribuer à la diversification et à l'industrialisation de l'économie comorienne cadre bien avec les objectifs du Plan Comores Emergeant" se félicite M. Houmed Msaidié le Ministre en charge de l'Economie. Il tient à préciser que c'est l'aboutissement d'un long processus qui va permettre au pays de renforcer ses exportations dans le cadre des échanges commerciaux avec l'Union Européenne.

Intervenant au Nom de l'Union européenne depuis Madagascar, SE Giovanni Di Girolamo, Ambassadeur de l'Union européenne auprès de l'Union des Comores a indiqué que " Ce programme va jeter les bases d'une transformation durable de l'économie comorienne avec un impact progressif sur la balance commerciale".

Le Ministre des Finances et du Budget chargé du secteur Bancaire pour sa part, se réjouit du lancement de ce projet de 3 milliards KMF (6 millions

d'euros) quelques semaines après le lancement du projet d'appui à la formation et à l'Insertion professionnelle – Msomo na Hazi financé également par l'Union européenne à hauteur de 4.5 milliards KMF (9 millions d'euros) avec des objectifs complémentaires et estime que ce financement va booster naturellement l'économie des Comores par la diversification et la transformation de ses produits locaux.

Pour plus d'information, veuillez contacter :



Délégation de l'Union européenne auprès de la République de Madagascar et de l'Union des Comores
Bureau Union européenne
Route de la Corniche-Moroni Union des Comores –
T+269 7752080
delegation-madagascar@eeas.europa.eu



Ministère des Finances, du budget chargé du Secteur bancaire
Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED (CAON)
Avenue de l'Indépendance- Moroni- Union des Comores
-T+269 7735353
caon@cellulefed.km

FICHE SYNTHETIQUE

Programme d'Appui à la Production, à l'Industrialisation et au Libre Echange aux Comores – APILE » N°FED/2019/040-262

Financement : Union européenne – 11ème Fonds européen de Développement –

Montant : 6 Millions EUR

Durée : 6 ans (2020- 2026)

Maitre d'ouvrage : Ordonnateur du FED aux Comores – Ministre des Finances, du Budget et du Secteur bancaire – représenté par la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED (CAON)

Maitre d'œuvre :
Ministre de l'Economie, des Investissements et de l'Energie, chargé de l'Intégration Economique, du Tourisme et de l'Artisanat représenté par l'Unité Nationale de Mise en Œuvre du Cadre intégré Renforcé (UNMO CIR) , Rond-point de la Coulée de lave à Moroni

Agences d'exécution : Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) et Centre du Commerce International (CCI/ITC).

Résumé :

Le Programme d'Appui à la Production, à l'Industrialisation et au Libre Echange aux Comores (APILE COMORES)-11ème FED, est doté d'un budget de 6 000 000 EUR. La période d'exécution de la Convention de Financement est de 72 mois à compter de la date d'entrée en vigueur de la convention de financement.(incluant une période de mise en œuvre opérationnelle de 48 mois et une période de clôture de 24 mois).

Ce programme qui a pour objectif général de contribuer à la diversification et à l'industrialisation de l'économie comorienne vise trois objectifs spécifiques, notamment :

1. Renforcer les capacités techniques et la compétitivité de TPE/PME du secteur privé dont l'activité première consiste à transformer et commercialiser des produits locaux innovants et de qualité,

2. Favoriser l'amélioration de l'environnement des affaires et du climat des investissements à travers un dialogue public-privé constructif et favorable aux activités de transformation industrielle et artisanale,

3. Promouvoir une culture de la qualité du produit comorien tant auprès des producteurs que des consommateurs finaux au niveau national, à l'échelle régionale et à travers la diaspora.

Quant à ses résultats attendus, il s'agit de :

Résultat 1. Incubateur

Un incubateur accueille et accompagne des porteurs de projets et des chefs d'entreprises déjà installés dans la transformation industrielle ou artisanale de produits locaux, innovants, de qualité et exportables.

Résultat 2. Dialogue public-privé

Un cadre structuré d'information et de concertation entre le secteur privé, le secteur public et la société civile est formalisé et opérationnel pour un Co pilotage des indicateurs de performance de l'environnement des affaires et du climat des investissements, dans l'optique de faciliter le développement des activités de transformation industrielle et artisanale.

Résultat 3. Promotion du "Made in Comoros" et de la qualité

Un plan de promotion de la qualité de la marque Comores est mis en œuvre sur les différents marchés (national, régional et international).

RÉTROSPECTIVE 2020 / SPORT

CAN 2022 : Les Coelacanthes à un point de la qualification



Au mois de mars 2020, les Comores ont confirmé à domicile leurs ambitions en s'imposant (2-1) face au Kenya. Ils sont désormais à un point d'une qualification historique en Coupe d'Afrique des Nations. La rencontre avait débuté par diverses incursions comoriennes dans le camp kenyan. Bendjaloud Youssouf, Mattoir et Ibrohim Youssouf animent la partie sans pour autant trouver la faille. Saïd Bakari récupère la balle dans l'axe et trouve Ahmed Mogni sur le côté gauche qui centre directement en pleine surface à El Fardou Ben Mohamed. De la tête, le prolifique « Big Ben » le place directement dans les filets d'Arnold Origi (21è, 1-0). L'avantage pris par les Coelacanthes va être rattrapé une dizaine de minutes plus tard par les kenyans. Cliff Nyakeya profite d'un moment d'inattention de la défense comorienne pour permettre au Kenya de revenir au score (36è, 1-1). Réorganisés avec cette fois plus de réalisme, les Comoriens entament la seconde période avec beaucoup d'envies. A peine seulement cinq minutes de jeu, les Comores prennent de nouveau l'avantage en doublant le score par l'entremise de Faïz Mattoir. Très actif et percutant en première période, il est finalement récompensé

sur une belle action collective. Servi par Ben Mohamed, il déclenche à bout portant une puissante frappe qui n'a laissé aucune chance à Origi (50è, 2-1). Le premier but avec les Coelacanthes pour ce jeune ailier de l'AC Ajaccio qui fêtait sa deuxième sélection.

Prolongation du mandat du Comité de Normalisation pour la FFC

Mis en place en novembre 2019 pour un mandat de dix mois, le Comité de Normalisation pour la FFC a été prolongé de cinq mois supplémentaires. « Le Bureau du Conseil de la FIFA a également constaté que le Comité de normalisation n'avait pas pu encore mener à bien certaines de ses tâches importantes, en grande partie à cause de la pandémie de Covid-19, qui a retardé le processus de consultation des Membres de la FFC en lien avec la refonte des textes de la FFC et de ses ligues » souligne la FIFA dans son communiqué.

L'US Zilimadjou réalise le doublé !

Championne des Comores 2020, l'US Zilimadjou s'est offert un autre titre majeur. Le club du Sud de Moroni a remporté au mois de décembre dernier la Coupe des Comores 2020 devant Ngazi Sport. Réalisant le doublé Championnat – Coupe des Comores, onze ans après l'exploit d'Apache Club. La troisième de son histoire après les sacres de 1993 et 1998. Championne des Comores 2020, l'Union Sportive de Zilimadjou réalise le doublé de la saison avec cette victoire en Coupe des Comores. Un exploit qui n'a été réalisé que durant la saison 2009 avec Apache Club. Une performance qui témoigne le très beau parcours de l'USZ.

La CAN 2021 reportée à janvier 2022

Initialement prévue en janvier prochain, la phase finale de la CAN 2021 aura finalement lieu en 2022. La Confédération africaine de football (CAF) a décidé de la reporter d'une année en raison de la pandémie du coronavirus. Le Comité exécutif de la grande instance du football africain a pris des décisions importantes sur l'ensemble de ses compétitions. Impacté par la pandémie du coronavirus, le monde du football fait face à un grand défi. Plusieurs compétitions sont suspendues ou reportées au niveau mondial depuis le mois de mars. L'une des compétitions phares du continent vient repoussée d'une année. La CAN 2021 n'est pas la seule impactée par le coronavirus, le Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) 2020 a été aussi repoussé. La phase finale initialement prévue en janvier 2020 vient d'être fixée en janvier 2021 au Cameroun. Cependant, l'édition 2020 de la CAN féminine a été annulée. Dans le même temps, la CAF annonce le lancement de la Ligue des Champions Féminine de la CAF dès 2021.

La FFC suspend toutes ses compétitions

En réponse à la propagation du Coronavirus Covid-19, la Fédération de Football des Comores (FFC) avait suspendu en mars toutes ses compétitions. Face à la menace du Covid-19, la fédération se dit être « soucieuse de la santé des joueurs et du peuple comorien en général ». C'est dans ce contexte qu'elle a décidé de suspendre tous ses matchs. « De toutes catégories confondues, dès ce jour jusqu'à nouvel ordre ». Cinq mois après la suspension de toutes les compétitions de football en raison de la pandémie du coronavirus, le gouvernement a donné au mois d'août son feu vert pour une reprise. Le retour dans les stades est toutefois conditionné par diverses conditions financières et de sécurité sanitaire.

Rassemblés BM Gondet



AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT en vue de la sélection d'une firme ou d'un cabinet (service de consultants) pour l'« Évaluation et soutien à la mise en œuvre des lignes directrices du "Minimum Terms and Conditions" (MTC) par les membres de la Commission des Pêches du Sud-Ouest de l'Océan Indien (CPSOOI). »

1. La Commission de l'Océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale de coopération régionale qui regroupe l'Union des Comores, La France/Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles. Elle a pour mission de resserrer les liens d'amitié et de solidarité entre les peuples et de contribuer à travers la coopération régionale au développement durable de ses Etats membres. La COI a obtenu un don de la Banque mondiale pour financer le projet SWIOFish1Regional (First South West Indian Ocean Fisheries Governance and Shared Growth Project). Elle se propose d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat de Consultant (firme) qui assurera l'«Évaluation et soutien à la mise en œuvre des lignes directrices du "Minimum Terms and Conditions" (MTC) par les membres du CPSOOI»

2. La mission du consultant est d'évaluer le niveau actuel de mise en œuvre du MTC et de développer une base de référence et de soutenir la mise en œuvre régionale des dispositions relatives au suivi, contrôle et surveillance (SCS) afin d'équiper le Secrétariat de la CPSOOI pour aider au suivi et à la

mise en œuvre des directives du MTC.

3. La Commission de l'océan Indien (COI) invite désormais les consultants éligibles (Firmes/Cabinets) à manifester leur intérêt afin de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères de présélection pour la liste restreinte sont les suivants: Les consultants doivent être des entreprises légalement constituées avec une large exposition dans la gestion des pêcheries (suivi, contrôle et surveillance en plus d'aider à dissuader la pêche "Illicites Non déclarées et Non réglementées (INN)" et familiers avec les instruments et la législation internationaux. Ils doivent avoir effectué au moins 2 missions de gestion de projet dans les pêcheries du sud-ouest de l'océan Indien et d'autres régions (en particulier le Pacifique). La formation de consortiums est autorisée dans le but de renforcer la qualification pour être informé

4. Une version des termes de référence est disponible sur le site web de la Commission de l'océan

Indien <https://www.commissionoceanindien.org/swio1-py06-c004/>

5. Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées en version électronique sous format non compressé aux adresses ci-après au plus tard le **mardi 19 janvier 2021** :

e-mail : innocent.miada@coi-ioc.org et njiva.r@coi-ioc.org

Référence : "(SWO11/PY06-C004) The Assessment of and support for the implementation of the MTC Guidelines by SWIOFC members "

6. Le consultant sera sélectionné en accord avec les dispositions de la clause 3.7 (QC) de la section III des Directives sur la Sélection et l'Emploi des Consultants par les emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD, des crédits et don de l'AID, édition janvier 2011 révisée en juillet 2014.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir de plus amples informations auprès de la Commission de l'océan Indien (COI) en envoyant un courriel aux adresses visées au paragraphe 5.



Moroni, le 30 décembre 2020

Communiqué de presse conjoint

L'Union des Comores et l'Union Européenne lancent un Programme de près de 3 milliards de francs comoriens pour soutenir une production locale de qualité aux Comores .

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Economique (APE) ratifié le 7 février 2019 par l'Union des Comores, le 14 décembre dernier à Moroni l'Union des Comores a contresigné la convention de financement du programme d'Appui à la Production, à l'Industrialisation et au Libre Echange aux Comores -APILE, signé par l'Union Européenne le 25 novembre 2020.

" Ce programme, qui va contribuer à la diversification et à l'industrialisation de l'économie comorienne, cadre bien avec les objectifs du Plan Comores Emergent" - se félicite M. Houmed Msaidi, le Ministre en charge de l'Economie. Il tient à préciser que c'est l'aboutissement d'un long processus qui va permettre au pays de renforcer et diversifier ses exportations dans le cadre des échanges commerciaux avec l'Union Européenne..

Intervenant au nom de l'Union européenne depuis Madagascar, SEM Giovanni Di Girolamo, l'Ambassadeur de l'Union européenne auprès de l'Union des Comores, a indiqué que "ce programme va jeter les bases d'une transformation durable de l'économie comorienne, avec un impact progressif sur la balance commerciale".

M. Said Ali Said Chayhane, le Ministre des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire pour sa part, se réjouit du lancement de ce projet de 3

milliards KMF (6 millions d'euros) quelques semaines après le lancement du projet d'appui à la formation et à l'Insertion professionnelle - Msomo na Hazi. Ce projet a été également financé par l'Union européenne, à hauteur de 4.5 milliards KMF (9 millions d'euros), avec des objectifs complémentaires. Le Ministre estime que ce financement va booster naturellement l'économie des Comores par la diversification et la transformation de ses produits locaux.

Pour plus d'information, veuillez contacter :



Délégation de l'Union européenne auprès de la République de Madagascar et de l'Union des Comores
Bureau Union européenne
Route de la Corniche-Moroni Union des Comores –
T+269 7752080
delegation-madagascar@eeas.europa.eu



Ministère des Finances, du budget chargé du Secteur bancaire
Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED (CAON)
Avenue de l'Indépendance- Moroni- Union des Comores
-T+269 7735353
caon@cellulefed.km

FICHE SYNTHETIQUE

Programme d'Appui à la Production, à l'Industrialisation et au Libre Echange aux Comores – APILE » N°FED/2019/040-262

Financement : Union européenne – 11ème Fonds européen de Développement –

Montant : 6 Millions EUR

Durée : 6 ans (2020- 2026)

Maitre d'ouvrage : Ordonnateur du FED aux Comores – Ministre des Finances, du Budget et du Secteur bancaire – représenté par la Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National du FED (CAON)

Maitre d'œuvre :
Ministre de l'Economie, des Investissements et de l'Energie, chargé de l'Intégration Economique, du Tourisme et de l'Artisanat représenté par l'Unité Nationale de Mise en Œuvre du Cadre intégré Renforcé (UNMO CIR) , Rond-point de la Coulée de lave à Moroni

Agences d'exécution : Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONU/IDI) et Centre du Commerce International (CCI/ITC).

Résumé :

Le Programme d'Appui à la Production, à l'Industrialisation et au Libre Echange aux Comores (APILE COMORES)- 11ème FED, est doté d'un budget de 6 000 000 EUR. La période d'exécution de la Convention de Financement est de 72 mois à compter de la date d'entrée en vigueur de la convention de financement. (incluant une période de mise en œuvre opérationnelle de 48 mois et une période de clôture de 24 mois).

Ce programme qui a pour objectif général de contribuer à la diversification et à l'industrialisation de l'économie comorienne vise trois objectifs spécifiques, conformes à la stratégie nationale d'industrialisation des Comores, financée par l'Union européenne en 2017 à travers le COMESA:

1. Renforcer les capacités techniques et la compétitivité de TPE/PME du secteur privé dont l'activité première consiste à transformer et commercialiser des produits locaux innovants et de qualité,

2. Favoriser l'amélioration de l'environnement des affaires et du climat des investissements à travers un dialogue public-privé constructif et favorable aux activités de transformation industrielle et artisanale,

3. Promouvoir une culture de la qualité du produit comorien tant auprès des producteurs que des consommateurs finaux au niveau national, à l'échelle régionale et à travers la diaspora.

Quant à ses résultats attendus, il s'agit de :

Résultat 1. Incubateur

Un incubateur accueille et accompagne des porteurs de projets et des chefs d'entreprises déjà installés dans la transformation industrielle ou artisanale de produits locaux, innovants, de qualité et exportables.

Résultat 2. Dialogue public-privé

Un cadre structuré d'information et de concertation entre le secteur privé, le secteur public et la société civile est formalisé et opérationnel pour un Co pilotage des indicateurs de performance de l'environnement des affaires et du climat des investissements, dans l'optique de faciliter le développement des activités de transformation industrielle et artisanale.

Résultat 3. Promotion du "Made in Comoros" et de la qualité

Un plan de promotion de la qualité de la marque Comores est mis en œuvre sur les différents marchés (national, régional et international).